

**PROCES VERBAL
SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 11 SEPTEMBRE 2023 A 20H30**

Date de convocation : 4/09/2023

Effectif légal du conseil municipal : 11

Présents :

X	Philippe BRUN		Odette GAILHOT
X	Alice MALARTRE	X	Yves SANIAL
	Michel RIBES		Thierry MICHEL
X	Laurence EXBRAYAT	X	Alain ROMÉAS
X	Jeanne PRADIER		Michel LEYDIER
	Alexandre MALARTRE		

Absent(s) : 5

Excusé(s) représenté(s) : 1 Michel Ribes, pouvoir remis à Yves SANIAL

Secrétaire de séance : Yves SANIAL

ORDRE DU JOUR :

- 1- Approbation PV du 21/07/2023
- 2- DPU
- 3- Délibération lancement diagnostique eau
- 4- Délibération changement tarif eau 2024
- 5- Délibération syndicat électricité (sde) pour éclairage public les Infruits
- 6- Mise en place « repas des aînés »
- 7- Choix du repreneur de l'appartement - Mairie
- 8- Echange pour le chemin de Besseyrou
- 9- Divers

1- Approbation du compte rendu du 21/07/2023

Le Conseil Municipal par 7 voix Pour, 0 Contre, 0 Abstention, approuve ce compte rendu.

2- DPU

Parcelles AN9 (Terrain M. Serge Exbrayat)

Le Conseil Municipal par 7 voix Pour, 0 Contre, 0 Abstention, décide de ne pas exercer son droit de préemption sur cette parcelle AN9

3- Délibération lancement diagnostique eau

Il est nécessaire de passer une convention avec le Département afin que Ingé43 prépare notre dossier sur le diagnostic eau. Ce dossier servira pour lancer les consultations et les appels d'offre auprès des sociétés spécialisées.

Le Conseil Municipal par 7 voix Pour, 0 Contre, 0 Abstention, approuve de passer cette convention avec Ingé43

4- Délibération changement tarif eau 2024

A partir du 1^{er} janvier 2024, pour bénéficier des subventions sur nos travaux d'eau potable de La Vacheresse, l'agence de l'eau demande que le prix minimum de l'eau soit fixé à 1,20€/m³ au total (abonnement + consommation) pour une consommation de 120 m³ annuelle.

Proposition de tarif pour satisfaire à cette nouvelle règle :

- abonnement 60 €
- de 0 à 100 m³ prix du m³ : 0,70 €
- de 101 à 120 m³ prix du m³ : 0,70 € (équivalent à 1,20 €/m³ abonnement + consommation)
- de 121 à 220 m³ prix du m³ : 0,35 €
- supérieur à 220 m³ prix du m³ : 0,25 €
(l'abonnement « grand compteur » reste à 150 €)

Le Conseil Municipal par 7 voix Pour, 0 Contre, 0 Abstention, décide d'appliquer ce nouveau tarif pour 2024

5- Délibération syndicat électricité (SDE) pour éclairage public les Infruits

Des travaux sont nécessaires sur le réseau d'éclairage public des Infruits pour éviter les coupures et les dysfonctionnements. Ces travaux sont conseillés par le Syndicat d'Electricité qui les a définis et chiffrés.

Montant de ces travaux 2983,15 €, reste à charge pour la commune 1367,28 €

Le Conseil Municipal par 7 voix Pour, 0 Contre, 0 Abstention, approuve la décision de lancer ces travaux sous la maîtrise d'œuvre du SDE 43.

6- Mise en place « repas des aînés »

Le repas des aînés est fixé au Jeudi 12 Octobre 2023

Jeanne Pradier et Yves SANIAL sont chargés de consulter pour définir le lieu et le restaurateur

7- Choix du repreneur de l'appartement - Mairie

Le Conseil Municipal par 7 voix Pour, 0 Contre, 0 Abstention, approuve la décision de proposer cet appartement M. Cédric BENOIT.

8- Echange pour le chemin de Besseyrou

Une vente étant en cours sur la Propriété de Besseyrou, il s'avère qu'il y a une erreur de cadastre entre la propriété privée et le chemin communal de Perrot. La société d'arpentage Boyer a évalué la surface correspondante à cette erreur à 600 m² ; Mr Le Maire suggère de faire un échange équivalent de 600 m² sur le chemin communal qui serait élargi en fonction. Une proposition sera faite en ce sens.

9- Divers

- Des sociétés d'arpentage seront consultées pour définir et border les lots du lotissement de Peyrou

- Notre désignation pour la mission Stéphane Bern de la fondation du Patrimoine est une très bonne nouvelle qui nous permettra d'assurer un peu plus le financement des travaux de consolidation et de réhabilitation de l'église.
- Une suggestion est faite par Mr Le Maire pour le rachat éventuel de la bascule à bestiaux du marché du Monastier. Proposition et négociation à faire.
- Date envisagée pour la mise en place Croix du Mézenc : samedi 21/10 à 10h30
- Projets de voirie : revêtement bicouche chemin de la Chase, chemin du Lugik Parc, chemin vers maison J.P. Rique (proposition de faire des marches + grave, idem montée du Mézenc)
- Exposé du bilan des expositions de cet été à la mairie : important succès, environ 1200 visiteurs, locaux + touristes, articles de presse ...
- Succès des concerts de musique du 13/08 et du 2/09, une participation a été reversé à la Fondation du Patrimoine pour l'Eglise par chacun des organisateurs.
- Pour la boîte à livres de la bibliothèque, des photos avec différentes solutions ont été présenté au conseil municipal, la solution qui est choisie est : le banc reste en place, le placard haut sera disposé à coté du banc sur la droite, il sera rehaussé par des pieds métalliques et peint en gris (RAL 7016) pour être en harmonie avec le bâtiment (barrières, bardage, ouvertures ...). Il ne faut pas encombrer la façade entre les 2 portes qui est réservée aux plaques info et profession libérale (ostéopathe).

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 23h00

Signature

